

Unanimité et diversité cisterciennes. Filiations – Réseaux – Relectures du XII^e au XVII^e siècle, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2000 ; 1 vol., 715 p. (C.E.R.C.O.R., *Travaux et Recherches*, 12). ISBN : 2-86272-177-8. Prix : FRF 360 ; € 54,88.

Nombreuses ont été les manifestations organisées dans le cadre du neuvième centenaire de la fondation de Cîteaux. Le colloque organisé par le Centre européen de Recherches sur les Congrégations et les Ordres Religieux (C.E.R.C.O.R.) à Dijon en septembre 1998, dont les *Actes* sont parus en 2000, a voulu, lui aussi, en cet anniversaire, apporter sa contribution à l'histoire du monde cistercien. Cependant, les organisateurs ont tenu à sortir des sentiers battus en dépassant l'examen de la seule genèse de la congrégation, déjà largement étudiée, pour décoder l'attitude cistercienne face aux principes primitifs exigeant, à la suite de la *Charte de Charité*, l'unanimité du groupe. Les intervenants ont donc tâché de comprendre quelle a été la lecture par les moines blancs de leurs premiers textes normatifs et comment, et si, ils ont vécu l'unanimité qui y était prescrite tout en gardant leurs spécificités. Notons que si la plupart des communications concernent la période médiévale, quelques articles sur les temps modernes et contemporains rejoignent la volonté du C.E.R.C.O.R. d'appréhender la problématique envisagée sur la longue durée.

On comprendra donc que nombre d'articles de ce recueil s'attachent particulièrement à l'essaimage de l'ordre et aux différents réseaux cisterciens en France¹

1. R. LOCATELLI, *Les cisterciens dans l'espace français*, p. 51-85 ; M. PARISSÉ, *La formation de la branche de Morimond*, p. 87-101 ; H. MORIN-SAUVADE, *La filiation de l'abbaye de Bonnevaux*, p. 103-119 ; A. DUFIEF, *Filiations des abbayes cisterciennes bretonnes*, p. 121-128 ; L. VEYSSIÈRE, *Les différences de vue et de réalisation chez Étienne Harding et saint Bernard à propos des premières moniales cisterciennes*, p. 133-147 ; B. CHAUVIN, *Les débuts de l'abbaye de Balerne (1100 ?-1138) ou l'autre chemin de Molesme à Cîteaux*, p. 233-262.

et à travers l'Europe entière¹. En effet, le décalage entre les exigences des premiers temps et celles des siècles suivants a été accentué par l'impressionnante politique expansionniste cistercienne : l'Empire, les Îles Britanniques, la Péninsule ibérique, l'Italie, la Suisse et les pays du Centre-Est ont vu se dresser des abbayes cisterciennes sur leurs terres. Ces contextes politiques, sociaux, culturels ou économiques parfois très différents n'ont pu que provoquer une nécessaire adaptation des règles et coutumes. L'ordre a dû évoluer et les exceptions se multiplier.

La question de l'adaptation s'est dès lors rapidement retrouvée au cœur d'interrogations personnelles. Dès l'époque médiévale, des cisterciens ont réfléchi à la fidélité envers une unité institutionnelle et spirituelle de l'ordre. De la sévérité de Conrad d'Eberbach au réalisme pragmatique de l'auteur anonyme du *Pedagogus abbatum Ordinis Cistercii*, les réactions sont diverses². Ainsi, Galand de Reigny, moine du XII^e siècle, dans son *Parabolaire* rédigé entre 1128 et 1134, montre que s'il encourageait l'unification cistercienne, il en reconnaissait aussi les limites³.

Un article vient cependant troubler la calme ordonnance des actes de ce colloque. Chacun s'est, en effet, interrogé sur la distance prise par rapport à une exigence d'unité des premiers temps que tous considèrent comme effective. Or C.H. Berman⁴ souligne avec force que les premiers cisterciens ne se conformaient à aucun standard et qu'au contraire, de multiples preuves forcent le chercheur à constater la diversité de la pratique cistercienne initiale. Elle estime donc nécessaire de reconsidérer les débuts de l'ordre. Elle relève ainsi l'existence de proto-cisterciens, maisons de moines et de sœurs indépendants qui ont commencé à emprunter les usages des frères de Cîteaux et Clairvaux. Progressivement, ils sont passés à l'ordre en tant que tel, ce qui pousse C.H. Berman à refuser l'hypothèse d'une « émanation » à partir de la Bourgogne. C'est par l'affiliation croissante de ces maisons proto-cisterciennes à partir de 1150 que l'*ecclesia cisterciensis* a dû se définir et établir statuts et chartes. L'ordre cistercien « unanime » n'est ainsi né que dans la seconde moitié du XII^e siècle.

1. J.B. LEFÈVRE, *Foulques de Fontmorigny et sa fondation des Dunes : du nouveau monachisme à l'ordre de Cîteaux (1127/8-1138)*, p. 263-279 ; Id., *Deux cas conjoints d'une évolution du monde béguinal au monde cistercien : la communauté des Awirs-Aywières (1195-1211) et sainte Lutgarde (1194-1211)*, p. 281-295 ; J. BURTON, *L'espace anglais*, p. 299-319 ; K. WOLLENBERG, *Die deutschen Zisterzienklöster zwischen Rhein und Elbe*, p. 321-344 ; F.J. FELTEN, *Zistersienserinnen in Deutschland. Beobachtungen und Überlegungen zu Ausbreitung und Ordenzugehörigkeit*, p. 345-400 ; E. TREMP, *La présence cistercienne dans la Suisse médiévale*, p. 401-418 ; J. KŁOCZOWSKI, *Les cisterciens en Europe du Centre-Est au Moyen Âge*, p. 421-439 ; Z. PILAT, *Le réseau des cisterciens en Europe du Centre-Est du XII^e au XV^e siècle*, p. 441-451 ; M.M. de CEVINS, *Les implantations cisterciennes en Hongrie médiévale : un réseau ?*, p. 443-484 ; A. RUCQUOI, *Les cisterciens dans la péninsule ibérique*, p. 487-523 ; F. TEIXEIRA, *Les monastères cisterciens féminins au Portugal*, p. 557-566 ; C. CABY, *Les cisterciens dans l'espace italien médiéval*, p. 567-594 ; A. RIGON, *Présence cistercienne dans le Veneto médiéval*, p. 595-610.

2. M. PACAUT, *Fidélité aux principes, adaptations, accommodements : quelques témoignages*, p. 175-185.

3. A. GRELOIS, *Galand de Reigny et le problème de l'unité institutionnelle et spirituelle de l'ordre aux premiers temps de la branche de Cîteaux*, p. 149-159

4. C. H. BERMAN, *Diversité et unanimité des cisterciens du XII^e siècle*, p. 187-193.

Ce colloque met donc en lumière la réflexion de l'ordre cistercien sur sa propre identité. Il nous offre un échantillon des choix, interrogations, relectures et exigences face aux aspirations originelles d'un ordre non pas décadent mais bel et bien dynamique qui a voulu vivre l'unanimité tout en assumant sa diversité.

Annick DELFOSSE